

Réf: Dossier 333950

Avis de constitution

SOCIETE « CORIS GOLD » en abrégé « CORIS GOLD »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA  
POSTE DE COCODY, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CORIS GOLD » en abrégé « CORIS  
GOLD »

Objet : Exploitation minière .  
Et Généralement toutes opérations se rapportant  
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant  
en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'  
affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou  
partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans  
toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères,  
créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA  
POSTE DE COCODY, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M COULIBALY MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07979 du 13/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48206/GTCA/RC/2024 du 13/08/2024

